

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
(Val-de-Marne)

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019 - N°**

FINANCES, TRAVAUX, PERSONNEL ET AFFAIRES GÉNÉRALES - Finances
Compte administratif 2018 – Budget principal

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats d'exécution du budget. C'est le bilan comptable de l'exercice budgétaire N-1 écoulé.

Comme tel, il compare pour les deux sections fonctionnement et investissement, les prévisions de recettes et de dépenses aux réalisations. Il fait ressortir les résultats de l'exercice et les soldes d'exécution.

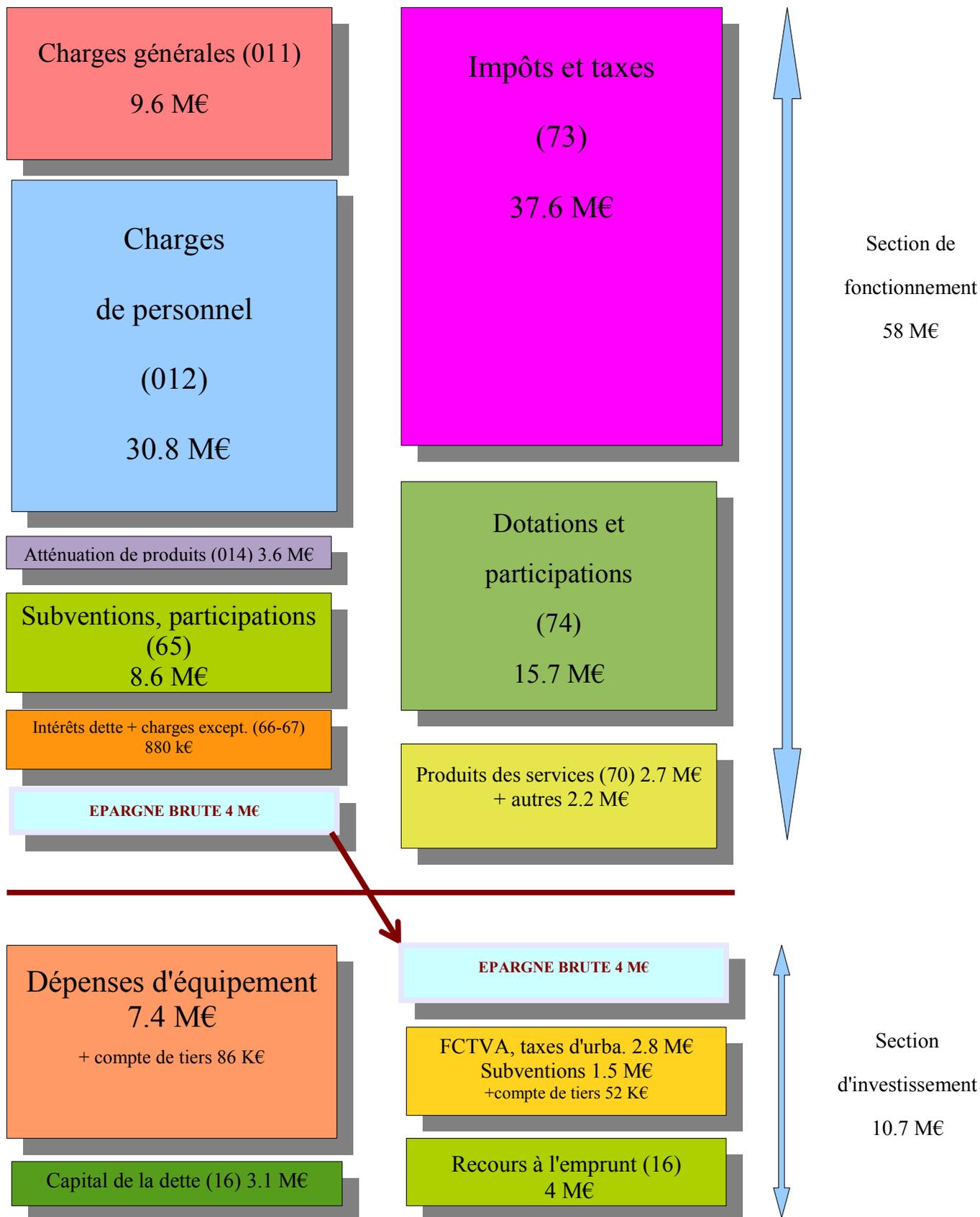
Il constitue enfin un support irremplaçable pour les analyses financières : alors que les autres documents budgétaires ne sont que des documents prévisionnels, il permet de mesurer à partir du mouvement réel des dépenses et des recettes l'évolution des équilibres budgétaires sur plusieurs exercices.

Il présente un résultat identique à celui du compte de gestion, document établi par le Trésorier principal de Villeneuve-Saint-Georges, comptable municipal.

Ce rapport présente tout d'abord le schéma d'équilibre du compte administratif (page 2) et une synthèse des grands éléments d'analyse de la situation financière de la ville au 31 décembre 2018 (1^{re} partie) avant de détailler le contenu des différentes recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement (2^e partie).

Dépenses

Recettes



Dépenses

Recettes

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Balance générale du compte administratif 2018 avec les restes à réaliser

	INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
	RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES	
TOTAL GENERAL	10 256 902,05	(w)	10 701 764,78	(x)	58 401 784,16	(y)	55 289 213,73	(z)
RESULTAT BRUT			-444 862,73	(a=w-x)	3 112 570,43			(b=y-z)
RESULTATS N-1			-330 803,36	(m)	3 628 567,77			(n)
RESULTAT SANS RAR			-775 666,09	(f=a-m)	6 741 138,20		0,00	(j=b+n)
RESTES A REALISER	43 671,95	(c)	3 389 542,19	(d)				
SOLDE DES RESTES A REALISER			-3 345 870,24	(e=c-d)				(o)
RESULTAT DEFINITIF 2018			-4 121 536,33	(g=f+e)	6 741 138,20			(h=o+j)
RESULTAT NET					2 619 601,87			(i=g+h)

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
OPERATION REELLES	8 454 349,47	10 602 098,44	58 302 117,82	53 486 661,15
OPERATIONS D'ORDRE	1 802 552,58	99 666,34	99 666,34	1 802 552,58
TOTAL GENERAL	10 256 902,05	10 701 764,78	58 401 784,16	55 289 213,73
RESULTAT N-1		- 330 803,36	3 628 567,77	
SOLDE DES RESTES A REALISER		- 3 345 870,24		
RESULTAT 2018			2 619 601,87	

Les ratios

Ratios financiers		Commune	Moyennes nationales de la strate
		(Données 2018)	(Données 2017)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 623 €	1 237 €
2	Produit d'imposition directes / population	563 €	628 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 769 €	1 423 €
4	Dépenses d'équipement brut / population	225 €	253 €
5	Encours de la dette / population	1 256 €	1 109 €
6	DGF / population	312 €	213 €
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,51%	60,50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,13%	94,50%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,74%	17%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	71,00%	77,90%
	Population	32 950	

I. SYNTHÈSE

1. Contexte : la situation financière se stabilise malgré un contexte financier et institutionnel en évolution.

Au plan national, après des baisses successives entre 2013 et 2017, les collectivités territoriales ont subi en 2018 un gel de la dotation globale de fonctionnement.

Pour Villeneuve-Saint-Georges, la baisse de 47 K€ porte la dotation forfaitaire à 4 M€, contre 9,3 M€ en 2013. De 2013 à 2018, cela représente pour la Ville une perte cumulée de 9,2M€, soit près de 16% du budget de fonctionnement.

En ce qui concerne les fonds de péréquation, la dotation de solidarité urbaine (DSU) est en hausse de 332 K€, la portant à 5,7M€.

Cette hausse de la DSU ne compense qu'en partie la sortie du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC), qui s'établissait à 807K€ en 2015 (année de référence), désormais calculé en fonction du potentiel de richesse de l'ensemble du territoire : -10% en 2016, -25% en 2017, -50% en 2018 et -100% en 2019.

La dotation nationale de péréquation (DNP) a elle connu une baisse de 37 K€ sur 525 K€, et le fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF) de 11 700 € sur 3,5 M€.

Au plan local, l'intégration à l'établissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre créé au 1^{er} janvier 2016 se poursuit conformément au calendrier prévu par la loi NoTRE.

Cela entraîne de nouveaux flux financiers et en conséquence des modifications budgétaires importantes d'un budget à l'autre.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018, l'établissement public territorial exerce pleinement les compétences prévues par la loi NoTRE, précisées selon les définitions des intérêts territoriaux et métropolitains. C'est notamment le cas des équipements culturels (médiathèques, conservatoire, théâtre) et de la piscine.

Ce transfert est neutre financièrement. Toutefois, il entraîne de nombreux flux financiers nouveaux :

- Le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) passe de 1,4M€ en 2017 à 5,5M€ en 2018, du fait des transferts des personnels, charges générales, subventions et investissements liées aux compétences transférées (+4M€) et de la réintégration au budget ville des ateliers sociolinguistiques, précédemment transférés (+100K€).
- La commune continuant à assurer certaines prestations (entretien, réparations, électricité, chauffage...) dans les équipements transférés, celles-ci sont refacturées au territoire. Ce mécanisme assure la neutralité financière des transferts pour la commune, mais entraîne une augmentation en volume du budget à la fois en dépenses et en recettes (+900K€).

Le tableau suivant résume les flux financiers liés aux transferts :

AVANT		APRES	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
011 - Charges à caractère général	1 302	011 - Charges à caractère général	900
012 - charges de personnel	2 200	65 - FCCT	4 000
65 - Subventions versées	380		
Invest. (quote-part corrigée pour le FCCT)	118		
Reste à charge	4 000	Reste à charge	4 000

Les montants sont en K€

Malgré ce contexte contraint et ces nombreuses évolutions, le compte administratif 2018 fait apparaître **une situation financière qui s'améliore** à nouveau, dans la continuité du mouvement engagé depuis 2014, avec notamment une **augmentation du niveau des épargnes et de la capacité de désendettement**.

Cela est dû à un effort très important de maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui restent en baisse en 2018, et ce malgré l'évolution naturelle des dépenses (glissement vieillesse technicité, augmentation du coût des fluides, inflation...) et les mesures nationales qui impactent les dépenses (revalorisation du point d'indice, PPCR...).

2. La section de fonctionnement dégage une épargne brute de 4 M €

Chapitre	Nature (en euros)	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
013	Atténuation de charges	669 677,03 €	669 524,22 €	- 152,81 €	-0,02%	480 000,00 €	139%
70	Produits de services, du domaine et ventes	2 060 833,32 €	2 686 573,78 €	625 740,46 €	30,36%	2 770 896,00 €	97%
73	Impôts et taxes	37 055 542,26 €	37 594 638,28 €	539 096,02 €	1,45%	37 571 824,00 €	100%
74	Dotations, subventions et participations	15 164 671,24 €	15 704 641,16 €	539 969,92 €	3,56%	15 305 926,00 €	103%
75	Autres produits de gestion courante	421 877,46 €	481 307,64 €	59 430,18 €	14,09%	397 450,00 €	121%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		55 372 601,31 €	57 136 685,08 €	1 764 083,77 €	3%	56 526 096,00 €	101%
76	Produits financiers	13 830,05 €	13 830,70 €	0,65 €	0%	13 830,00 €	100%
77	Produits exceptionnels	4 104 045,79 €	1 077 606,14 €	- 3 026 439,65 €	-74%	6 500,00 €	16579%
78	Reprises sur amortissements et provisions	128 081,61 €	73 995,90 €	- 54 085,71 €	-42%	50 000,00 €	148%
TOTAL RECETTES REELLES		59 618 558,76 €	58 302 117,82 €	- 1 316 440,94 €	-2%	56 596 426,00 €	103%
011	Dépenses à caractère général	10 170 769,78 €	9 644 116,56 €	- 526 653,22 €	-5%	10 562 024,48 €	91%
012	Dépenses de personnel	32 574 601,33 €	30 758 260,99 €	- 1 816 340,34 €	-6%	30 852 741,00 €	100%
014	Atténuation de produits	3 508 320,00 €	3 639 773,00 €	131 453,00 €	4%	3 639 773,00 €	100%
65	Charges de gestion courante	5 205 773,19 €	8 565 359,56 €	3 359 586,37 €	65%	8 570 618,44 €	100%
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		51 459 464,30 €	52 607 510,11 €	1 148 045,81 €	2%	53 625 156,92 €	98%
66	Charges financières	871 295,24 €	819 741,99 €	- 51 553,25 €	-6%	1 030 980,00 €	80%
67	Charges exceptionnelles	3 950 601,71 €	59 409,05 €	- 3 891 192,66 €	-98%	61 000,00 €	97%
TOTAL DEPENSES REELLES		56 281 361,25 €	53 486 661,15 €	- 2 794 700,10 €	-5%	54 717 136,92 €	98%
Epargne Brute		3 337 197,51 €	4 815 456,67 €	1 478 259,16 €	44%	1 030 980,00 €	467%
- Produit de cession		100 000 €	721 650 €	621 650,00 €	622%	1 030 980,00 €	70%
Epargne Brute corrigée		3 237 197,51 €	4 093 806,67 €	856 609,16 €	26%	1 030 980,00 €	397%
- Remboursement capital de la dette (hors 166)		3 125 838 €	3 085 865 €	-39 973 €	-1%	1 030 980 €	299%
Epargne Nette		111 359,51 €	1 007 941,72 €	896 582,21 €	805%	1 030 980,00 €	98%

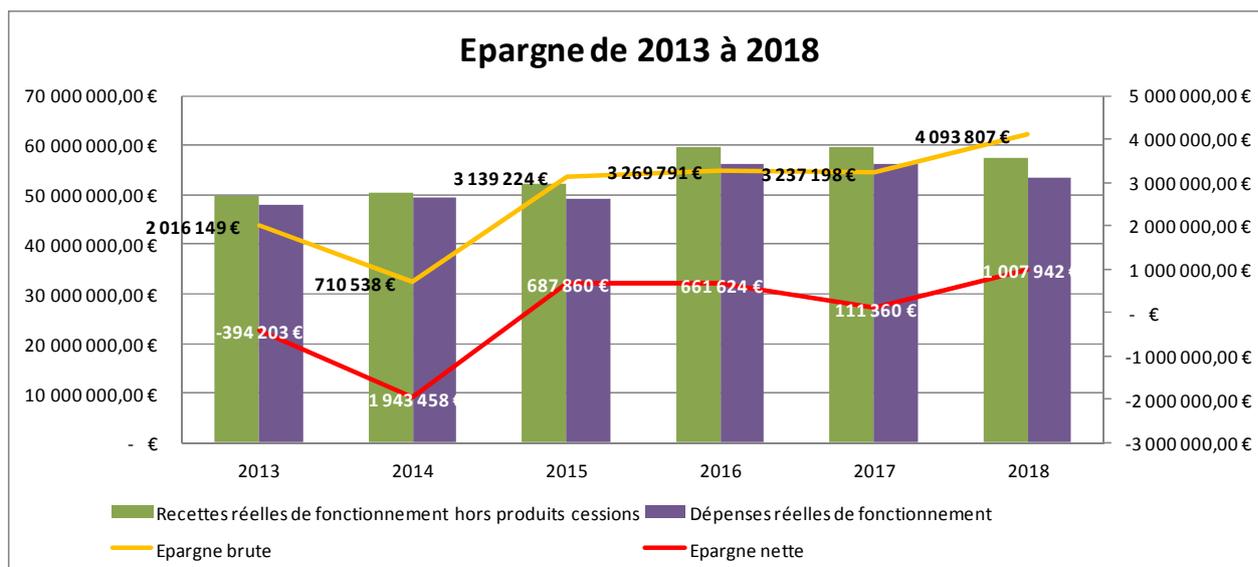
L'**épargne brute** représente la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cession) et les dépenses réelles de fonctionnement.

C'est une composante clé des finances d'une ville puisqu'elle permet d'autofinancer les investissements, limitant ainsi le recours à l'emprunt. C'est donc un indicateur qui mesure soit la bonne santé, soit la fragilité financière d'une commune.

Le compte administratif 2018 fait apparaître une épargne brute en nettement augmentation (+1,5M€ soit +44%).

L'**épargne nette** correspond à l'épargne brute de laquelle est déduit le remboursement en capital de la dette (inscription en section d'investissement au compte 16).

Le compte administratif 2018 traduit également la nette augmentation de l'épargne nette (+897K€, soit +805%), due à la fois à la hausse de l'épargne brute et à la maîtrise du montant de la dette.



Les recettes réelles de fonctionnement baissent de 1,3M€ en 2018 (sur 60M€).

Cette baisse est pour l'essentiel liée aux mécanismes des transferts : en effet, en 2017, la Ville a perçu une recette exceptionnelle de 3,6M€ (compte 7718 – produits exceptionnels sur opération de gestion), compensée par une dépense du même montant (compte 6718 – charges exceptionnelles). Ces inscriptions sont des régularisations liées aux conventions de gestion entre la Ville et l'EPT. Elles sont neutres financièrement.

Indépendamment de ces mouvements, les principales variations en recettes sont les suivantes :

- Chapitre 70 – produits des services : +626K€, dus à la refacturation à l'EPT des prestations que la Ville continue à assurer pour les équipements transférés.
- Chapitre 74 – dotations, subventions et participations : +540K€, dus pour l'essentiel à l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine (DSU, +333K€) et à une subvention exceptionnelle de l'Etat suite aux inondations (250K€).
- Chapitre 73 – impôts et taxes : +540K€, dus pour l'essentiel à la revalorisation automatique des bases fiscales (+128 K€), à l'évolution physique des bases fiscales (+228 K€) et la TEOM (+207 K€).

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 2,8M€ en 2018 (sur 56M€).

Cette baisse concerne à la fois les charges à caractère général (chapitre 011 ; -527K€ sur 9.6M€, soit - 5%) et les charges de personnel (chapitre 012 ; -1,8M€ sur 30,7M€, soit -5%). En revanche, les autres charges de gestion courante (chapitre 65 ; +3,4M€ sur 8,5M€) connaissent une forte augmentation.

Ces mouvements sont essentiellement liés au transfert des équipements culturels et de la piscine à l'EPT (cf. supra), ainsi qu'à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs, les frais financiers diminuent sensiblement : - 51 K€ sur 820K€.

3. La section d'investissement clôture avec un déficit de 4.1 M €, qui sera couvert grâce au solde de fonctionnement de 6.7 M €.

Compte tenu du cycle de programmation des études et de réalisation des projets, les dépenses d'équipement se sont élevées en 2018 à 7.4 M €. Les principales opérations concernent :

- Pôle administratif : 1.5 M€,

- Médiathèque Jean Ferrat : 964 K€,
- Maison des artistes : 675 K€,
- Aménagement de la rue du Port : 480 K€,
- Subventions à des bailleurs sociaux (OPH, Valophis) : 447 K€ ;
- Acquisitions de véhicules : 366 K€,
- Toiture du garage au CTM Anatole France : 284 K€,
- Travaux de peinture au groupe scolaire Saint Exupéry : 186 K€,
- Toiture de l'école élémentaire Condorcet B : 143 K€,
- Marché de performance énergétique pour l'éclairage public : 128 K€,
- Démolitions et sécurisation des terrains à Belleplace-Blandin : 102 K€,
- Travaux sur la chaudière au groupe scolaire Berthelot : 96 K€,
- Aménagement du 2e étage de l'hôtel de ville : 92 K€,
- Travaux de peinture au groupe scolaire Marc Seguin : 83 K€,
- Acquisitions de logiciels : 73 K€,
- Finition des travaux de l'école Anne Sylvestre : 63 K€,
- Réfection de la cour d'école Berthelot : 60 K€,
- Travaux sur le plancher de l'église Saint-Georges : 54 K€,
- Extension de l'école Paul Bert : 46 K€.

Les recettes réelles d'investissement représentent 8 M€. Elles sont principalement constituées de subventions ainsi que d'un emprunt d'équilibre de 4M€, réalisé en fin d'année et correspondant à la couverture du besoin en financement des projets en cours et à venir.

Les principales subventions d'investissement perçues en 2018 sont les suivantes :

- Etat :
 - 270 K€ pour l'extension de l'école Paul-Bert (DPV),
 - 233K€ pour le déploiement de la vidéoprotection (FIPD),
 - 39K€ pour les collections et équipements de la médiathèque Jean-Ferrat (DRAC).
- Département :
 - 250 K€ pour la médiathèque Jean-Ferrat,
 - 74 K€ pour la Maison des Artistes Frida-Kahlo,
 - 23 K€ pour la renaturation des berges de l'Yerres.
- Agence de l'Eau : 68 k€ pour la renaturation des berges de l'Yerres ;
- Région : 49K€ pour une subvention exceptionnelle suite aux inondations.

La section d'investissement 2018 clôture avec un besoin de financement de 4 121 536.33 €, qui sera couvert par le résultat d'exploitation.

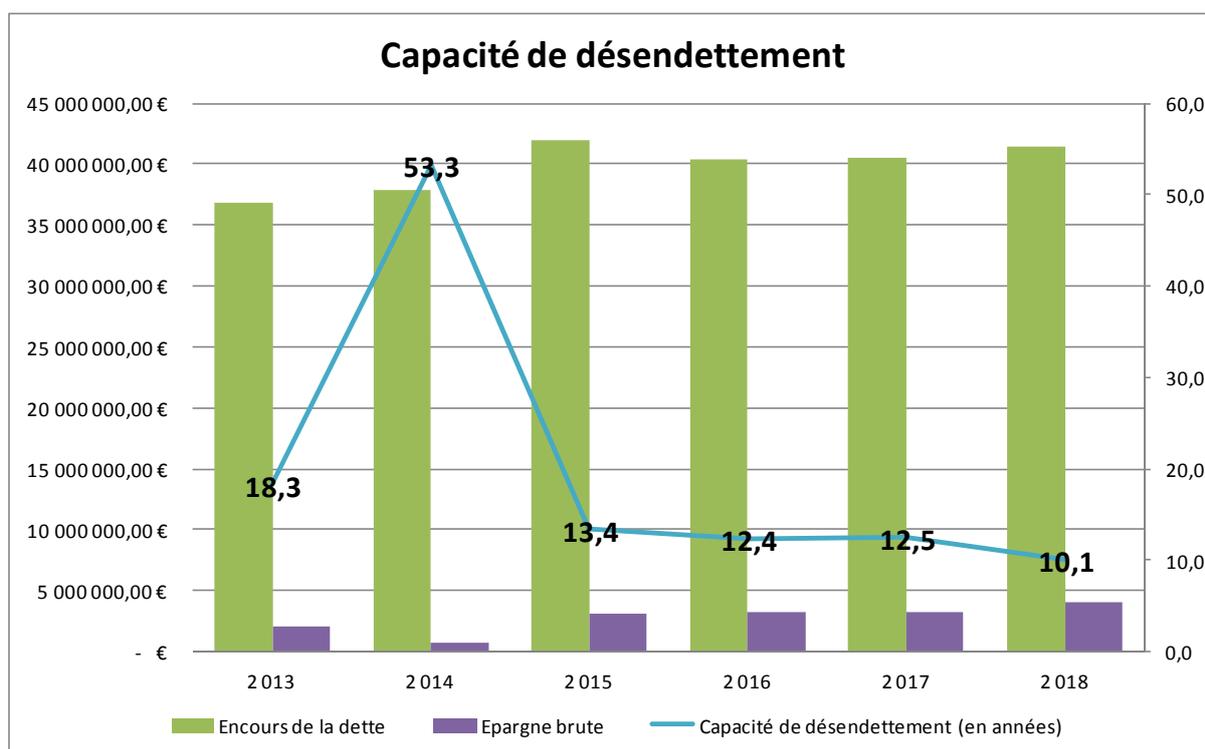
	INVESTISSEMENT			
	RECETTES		DEPENSES	
TOTAL GENERAL	10 256 902,05	(w)	10 701 764,78	(x)
RESULTAT BRUT			-444 862,73	(a=w-x)
RESULTATS N-1			-330 803,36	(m)
RESULTAT SANS RAR			-775 666,09	(f=a-m)
RESTES A REALISER	43 671,95	(c)	3 389 542,19	(d)
SOLDE DES RESTES A REALISER			-3 345 870,24	(e=c-d)
RESULTAT DEFINITIF 2018			-4 121 536,33	(g=f+e)

4. La capacité de désendettement baisse à 10 ans.

Le rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute est appelé « délai de désendettement » ou « capacité de désendettement ». Ce ratio correspond en effet au nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour rembourser toute sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne.

Il s'agit de l'indicateur de référence pour apprécier la santé financière d'une ville : il ne doit en effet pas être supérieur à la durée des emprunts ou d'amortissement des équipements.

Avec un encours de dette de 41,4 M € au 31/12/2018 et une épargne brute de 4 M €, la capacité de désendettement passe de 12 à 10 ans. Cet indicateur s'est nettement amélioré depuis 2015, grâce à une amélioration importante de l'épargne brute.



II. PRÉSENTATION DES POSTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES

1. Les recettes de fonctionnement baissent de 1.3 M€ pour atteindre 58 M€

Les tableaux qui suivent présentent des taux de réalisation calculés en fonction des crédits ouverts par le budget total d'après le budget primitif modifié par le budget supplémentaire, des virements de crédits à l'intérieur des chapitres et des décisions modificatives.

Chapitre	Nature (en euros)	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
013	Atténuation de charges	669 677,03 €	669 524,22 €	- 152,81 €	-0,02%	480 000,00 €	139%
70	Produits de services, du domaine et ventes	2 060 833,32 €	2 686 573,78 €	625 740,46 €	30,36%	2 770 896,00 €	97%
73	Impôts et taxes	37 055 542,26 €	37 594 638,28 €	539 096,02 €	1,45%	37 571 824,00 €	100%
74	Dotations, subventions et participations	15 164 671,24 €	15 704 641,16 €	539 969,92 €	3,56%	15 305 926,00 €	103%
75	Autres produits de gestion courante	421 877,46 €	481 307,64 €	59 430,18 €	14,09%	397 450,00 €	121%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		55 372 601,31 €	57 136 685,08 €	1 764 083,77 €	3%	56 526 096,00 €	101%
76	Produits financiers	13 830,05 €	13 830,70 €	0,65 €	0%	13 830,00 €	100%
77	Produits exceptionnels	4 104 045,79 €	1 077 606,14 €	- 3 026 439,65 €	-74%	6 500,00 €	16579%
78	Reprises sur amortissements et provisions	128 081,61 €	73 995,90 €	- 54 085,71 €	-42%	50 000,00 €	148%
TOTAL RECETTES REELLES		59 618 558,76 €	58 302 117,82 €	- 1 316 440,94 €	-2%	56 596 426,00 €	103%
042	Opération d'ordre	120 351,91 €	99 666,34 €	- 20 685,57 €	-17%	100 000,00 €	100%
002	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			- €		3 628 567,77 €	0%
Recettes de fonctionnement		59 738 910,67 €	58 401 784,16 €	- 1 337 126,51 €	-2%	60 324 993,77 €	97%

Les recettes réelles de fonctionnement sont principalement constituées par les recettes de gestion :

- Les produits issus de la fiscalité et de la péréquation sont en légère progression malgré la stabilité des taux, du fait de l'augmentation des bases : +539 K€ pour un total de 37,5 M€, dont +365 k€ pour les taxes foncières et d'habitation et +207 k€ pour la TEOM ;
- Les dotations et subventions sont en augmentation : +539 K€ pour un total de 15,7 M€, en raison de l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine de 332 K€ et d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de 250 k€ suite aux inondations ;
- Les produits de services, redevances et ventes diverses augmentent : +625 k€ sous l'effet des refacturations à l'EPT des dépenses que la ville continue à assurer pour les compétences transférées.
- Les produits exceptionnels, en fort recul -3 M€, pour un total d'1 M €. Il s'agit en grande partie d'une écriture de régularisation comptable, sans incidence sur les équilibres financiers.

Les principaux postes de recettes sont détaillés ci-après.

1.1. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
73111 TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	18 188 597,00 €	18 553 799,00 €	365 202,00 €	2,0%	18 815 754,00 €	99%
7318 AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	80 039,00 €	92 324,00 €	12 285,00 €	15,3%	- €	
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	7 915 320,00 €	8 084 846,00 €	169 526,00 €	2,1%	7 910 120,00 €	102%
73221 FNGIR	1 728 918,00 €	1 728 918,00 €	- €	0,0%	1 728 918,00 €	100%
73222 FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE	3 532 195,00 €	3 520 495,00 €	- 11 700,00 €	-0,3%	3 520 495,00 €	100%
73223 FONDS DE PEREQUATION DES RESS.COMMUNALES ET INT	726 344,00 €	555 698,00 €	- 170 646,00 €	-23,5%	653 764,00 €	85%
7331 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIN	3 458 117,00 €	3 665 949,00 €	207 832,00 €	6,0%	3 639 773,00 €	101%
7336 DROITS DE PLACE	4 717,50 €	15 025,00 €	10 307,50 €	218,5%	10 000,00 €	150%
7337 DROITS DE STATIONNEMENT	66 156,15 €	92 943,55 €	26 787,40 €	40,5%	140 000,00 €	66%
7343 TAXE SUR LES PYLONS ELECTRIQUES	32 452,00 €	33 152,00 €	700,00 €	2,2%	30 000,00 €	111%
7351 TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	466 215,40 €	447 326,69 €	- 18 888,71 €	-4,1%	450 000,00 €	99%
7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	90 510,60 €	186 037,75 €	95 527,15 €	105,5%	93 000,00 €	200%
7381 TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	765 960,61 €	618 124,29 €	- 147 836,32 €	-19,3%	580 000,00 €	107%
Total Chapitre	37 055 542,26 €	37 594 638,28 €	539 096,02 €	1,5%	37 571 824,00 €	100%

Le produit fiscal des principales impositions directes est en progression :

- Le produit des taxes foncières et d'habitation – 18,5 M € - augmente de 365 K€. Sans augmentation des taux d'imposition, le produit des taxes foncières et d'habitation augmente sous l'effet de la hausse des bases due à la revalorisation automatique fixée par la loi (+1.2 %, soit +128 k€) et par de nouvelles bases fiscales (+228 k€).

	Bases d'imposition 2017	Taux votés en 2017	Produit d'imposition perçu en 2017	Evol. produit imposition 2016/2017	Bases d'imposition 2018	Taux proposés pour 2018	Produit d'imposition attendu pour 2018
Taxe d'habitation (TH)	31 428 870	35,13%	11 040 962 €	0,40%	31 551 673	35,13%	11 084 103 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	31 911 572	22,34%	7 129 045 €	0,40%	33 114 835	22,34%	7 397 854 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	74 659	36,80%	27 475 €	0,40%	75 101	36,80%	27 637 €
Total des produits de contributions directes			18 197 482 €	0,40%			18 509 594 €

- Le produit de la TEOM – 3,6 M€ - augmente de 207 K € sous l'effet de la légère hausse du taux d'imposition en 2018 (+137 K€) et de la revalorisation des bases (+70 K€). Collectée par la ville, le produit de cette imposition est transféré à l'établissement public territorial qui exerce la compétence collecte et traitement des déchets.

L'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris est augmentation : 8 M€, soit +169 k€. Depuis 2016, ce versement correspond au produit de fiscalité économique (principalement la CVAE) désormais collectée par la Métropole du Grand Paris. L'augmentation est due à des rôles supplémentaires de cotisation foncière des entreprises perçus par le territoire au titre de l'année 2015.

Les dispositifs de péréquation connaissent un léger recul. Le fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF) – 3,52 M€ - diminue de près de 11 K €. Le FNGIR est identique à 2017 : 1,728 M€.

Parmi les autres recettes significatives :

- La taxe additionnelle sur les droits de mutation recule également : -147 K€ pour atteindre 618 K€, du fait d'un volume de transactions immobilières moins élevé cette année.
- La taxe sur les consommations finales d'électricité diminue de 18 K€, pour un produit de 447 K€.
- La taxe locale sur la publicité extérieure augmente de 95 K€ pour atteindre 186 K€, en raison de titres de 2017 perçus en 2018.
- Les droits de stationnement (7337) augmentent également de 26 K€. Une panne temporaire des horodateurs du parking de la gare avait en effet limité l'encaissement des recettes en 2017.

1.2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 079 466,00 €	4 031 784,00 €	- 47 682,00 €	-1,2%	4 031 784,00 €	100%
74123 DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	5 392 430,00 €	5 725 419,00 €	332 989,00 €	6,2%	5 725 419,00 €	100%
74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	562 497,00 €	525 136,00 €	- 37 361,00 €	-6,6%	525 136,00 €	100%
744 FCTVA	- €	112 907,00 €	112 907,00 €		- €	#DIV/0!
745 DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 808,00 €	2 808,00 €	- €	0,0%	- €	#DIV/0!
7461 D.G.D.	226 682,00 €	226 682,00 €	- €	0,0%	226 682,00 €	100%
74712 EMPLOIS D'AVENIR	157 433,14 €	78 624,59 €	- 78 808,55 €	-50,1%	106 400,00 €	74%
74718 AUTRES	519 132,70 €	783 838,00 €	14 705,30 €	51,0%	676 869,00 €	116%
7472 REGIONS	48 635,00 €	10 000,00 €	- 38 635,00 €	-79,4%	- €	#DIV/0!
7473 DEPARTEMENTS	7 880,00 €	35 035,00 €	27 155,00 €	344,6%	80 656,00 €	43%
74748 AUTRES COMMUNES	53 682,02 €	30 415,18 €	- 23 266,84 €	-43,3%	25 000,00 €	122%
7478 AUTRES ORGANISMES	2 268 844,38 €	2 258 271,39 €	- 10 572,99 €	-0,5%	2 024 163,00 €	112%
748313 DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PRO	923 734,00 €	909 080,00 €	- 14 654,00 €	-1,6%	909 080,00 €	100%
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	189 652,00 €	192 036,00 €	2 384,00 €	1,3%	192 036,00 €	100%
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	725 610,00 €	776 501,00 €	50 891,00 €	7,0%	776 501,00 €	100%
7484 DOTATION DE RECENSEMENT	6 185,00 €	6 104,00 €	- 81,00 €	-1,3%	6 200,00 €	98%
Total Chapitre	15 164 671,24 €	15 704 641,16 €	539 969,92 €	3,6%	15 305 926,00 €	103%

Le volume des dotations et de subventions – 15,7 M € - est en hausse.

La dotation forfaitaire de la DGF recule de 47 682 €, conformément à l'écrêtement prévu par la loi de finances. La dotation de solidarité urbaine (DSU) connaît une nette progression : +332 989 €, passant de 5,39 M€ à près de 5,72 M€. La dotation nationale de péréquation (DNP), en revanche, passe de 562 K€ en 2017 à 525 K€ en 2018, en raison de l'application de l'écrêtement.

Les autres participations au fonctionnement (articles 744 à 7478) – s'élèvent à 3.4 M€. Elles recouvrent des participations pour différentes politiques publiques : fonds politique de la ville, financements de la CAF, fonds de compensation des nuisances aéroportuaires... Ces subventions augmentent de 250 K€ du fait d'une subvention exceptionnelle de l'Etat suite aux inondations.

La ville a perçu +112 K€ en 2018 au titre du FCTVA pour les dépenses de 2016 sur l'entretien des bâtiments.

Les recettes liées aux emplois d'avenir, elles, poursuivent leur baisse (-78k€), du fait de l'extinction du dispositif décidée par l'Etat.

Les allocations compensatrices de fiscalité versées par l'État liées à la fiscalité (articles 748313 à 7484) sont elles en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

1.3. Chapitre 70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
7013 VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	37 358,90 €	- €	- 37 358,90 €	-100,0%	- €	
70311 CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	52 080,00 €	49 263,00 €	- 2 817,00 €	-5,4%	53 500,00 €	92%
70312 REDEVANCES FUNERAIRES	9 798,75 €	28 789,00 €	18 990,25 €	193,8%	7 150,00 €	403%
70323 REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	23 318,67 €	20 258,44 €	- 3 060,23 €	-13,1%	33 000,00 €	61%
7062 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTUR	101 991,45 €	2 468,00 €	- 99 523,45 €	-97,6%	2 000,00 €	123%
70631 A CARACTERE SPORTIF	26 823,00 €	2 922,00 €	- 23 901,00 €	-89,1%	5 200,00 €	56%
70632 A CARACTERE DE LOISIRS	158 086,94 €	91 718,27 €	- 66 368,67 €	-42,0%	20 000,00 €	459%
7066 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIA	450 391,28 €	599 698,17 €	149 306,89 €	33,2%	480 100,00 €	125%
7067 REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	1 194 935,03 €	1 239 956,35 €	45 021,32 €	3,8%	1 250 300,00 €	99%
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	3 746,91 €	1 500,55 €	- 2 246,36 €	-60,0%	- €	
70876 PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	- €	650 000,00 €	650 000,00 €		915 812,00 €	71%
70878 PAR D'AUTRES REDEVABLES	2 302,39 €	- €	- 2 302,39 €	-100,0%	3 834,00 €	0%
Total Chapitre	2 060 833,32 €	2 686 573,78 €	625 740,46 €	30,4%	2 770 896,00 €	97%

Les produits de services sont en augmentation de 625 K€ sur 2,68 M€, principalement du fait des conventions de prestations à travers lesquelles la ville refacture à l'EPT les dépenses qu'elles réalisent encore relatives aux compétences transférées (politique de la ville, eau et assainissement, collecte et traitement des déchets, plan local d'urbanisme, équipements culturels et sportifs).

Les redevances perçues par la direction de l'Éducation - redevances et droits des services périscolaires et enseignements au compte 7067 pour 1,2 M € et les redevances pour les activités de loisirs au compte 70632 pour 91 K€ - sont quasiment stables au global, les mouvements entre chaque compte s'expliquant par des imputations comptables différentes.

Les redevances et droits des services à caractère social (compte 7066) sont en hausse (149 k€) en raison de l'augmentation de l'activité du centre municipal de santé Henri-Dret.

Les redevances et droits des services à caractère culturel (compte 7062) sont, elles, moins importantes qu'en 2017, car elles correspondaient principalement au conservatoire (110 k€).

1.4. Autres recettes : chapitres 77 « produits exceptionnels » ; 75 « autres produits de gestion courante » ; 013 « atténuations de charges » ; 76 « produits financiers » ; 78 « reprises sur amortissements et provisions »

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	572 940,05	603 026,68	30 086,63	5,3%	400 000,00	151%
6459 REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANC	96 736,98	66 497,54	-30 239,44	-31,3%	80 000,00	83%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	669 677,03 €	669 524,22 €	- 152,81 €	0,0%	480 000,00 €	139%
752 REVENUS DES IMMEUBLES	196 058,02 €	218 858,99 €	22 800,97 €	11,6%	255 700,00 €	86%
757 REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIO	110 802,70 €	46 281,24 €	- 64 521,46 €	-58,2%	- €	
758 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	115 016,74 €	- €	- 115 016,74 €	-100,0%	- €	
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	- €	216 167,41 €	216 167,41 €		141 750,00 €	152%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	421 877,46 €	481 307,64 €	59 430,18 €	14,1%	397 450,00 €	121%
768 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	- €	0,65 €	0,65 €		- €	
76811 SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUES AVEC IRA CAPITALISEE	13 830,05 €	13 830,05 €	- €	0,0%	13 830,00 €	100%
76 PRODUITS FINANCIERS	13 830,05 €	13 830,70 €	0,65 €	0,0%	13 830,00 €	100%
7711 DEDITS ET PENALITES PERCUES	1 500,00 €	7 200,00 €	5 700,00 €	380,0%	- €	
7713 LIBERALITES RECUES	20 000,00 €	- €	- 20 000,00 €	-100,0%	- €	
7714 RECOUVR. SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	10 810,25 €	13 001,99 €	2 191,74 €	20,3%	- €	
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	3 957 095,46 €	318 283,62 €	- 3 638 811,84 €	-92,0%	6 500,00 €	4897%
773 MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	14 175,65 €	15 394,46 €	1 218,81 €	8,6%	- €	
775 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	100 000,00 €	721 650,00 €	621 650,00 €	621,7%	- €	
7788 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	464,43 €	2 076,07 €	1 611,64 €	347,0%	- €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 104 045,79 €	1 077 606,14 €	- 3 026 439,65 €	-73,7%	6 500,00 €	16579%
7817 REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	128 081,61 €	73 995,90 €	- 54 085,71 €	-42,2%	50 000,00 €	148%
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	128 081,61 €	73 995,90 €	- 54 085,71 €	-42,2%	50 000,00 €	148%

Globalement, sur ces 5 chapitres, les recettes baissent de près de 3 M €.

Les produits exceptionnels sont en effet en baisse de -3M€.

C'est principalement le compte 7718 « autres produits exceptionnels sur opérations de gestion » qui porte cette évolution : -3.6 M€. Cette recette correspondant à la régularisation des écritures de rattachement de 2017 liées aux conventions de gestion avec l'EPT et qui ont été comptabilisées à tort. Elle annule ces rattachements. Cette recette trouve son pendant en dépense, en charges exceptionnelles (compte 6718). Cette évolution est neutre au plan financier pour la ville.

Les produits des cessions (compte 775) retracent les ventes réalisées en 2018, soit la vente du terrain pour la construction du pôle administratif, au 134 rue de Paris, pour un montant de 720 000 € et la vente de deux véhicules pour un montant de 1 650 €.

Les autres produits de gestion courante sont en revanche en augmentation (+56K€ sur +481K€).

La perception des revenus d'immeubles augmente de 22 K€ (compte 752).

Les redevances versées par les fermiers (compte 757) baissent entre 2017 et 2018 de 64 K€, correspondant à la redevance versée par SUEZ, dorénavant perçue par le territoire suite au transfert de la compétence eau.

Le compte 758, devenu 7588, progresse de 101K€ du fait de refacturations plus importantes de frais de scolarité, de PMI ainsi qu'un avoir suite à un trop payé de facture d'eau pour un groupe scolaire.

2. Les dépenses de fonctionnement baissent également pour atteindre 55.2 M€

Chapitre	Nature (en euros)	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
011	Dépenses à caractère général	10 170 769,78 €	9 644 116,56 €	- 526 653,22 €	-5%	10 562 024,48 €	91%
012	Dépenses de personnel	32 574 601,33 €	30 758 260,99 €	- 1 816 340,34 €	-6%	30 852 741,00 €	100%
014	Atténuation de produits	3 508 320,00 €	3 639 773,00 €	131 453,00 €	4%	3 639 773,00 €	100%
65	Charges de gestion courante	5 205 773,19 €	8 565 359,56 €	3 359 586,37 €	65%	8 570 618,44 €	100%
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		51 459 464,30 €	52 607 510,11 €	1 148 045,81 €	2%	53 625 156,92 €	98%
66	Charges financières	871 295,24 €	819 741,99 €	- 51 553,25 €	-6%	1 030 980,00 €	80%
67	Charges exceptionnelles	3 950 601,71 €	59 409,05 €	- 3 891 192,66 €	-98%	61 000,00 €	97%
TOTAL DEPENSES REELLES		56 281 361,25 €	53 486 661,15 €	- 2 794 700,10 €	-5%	54 717 136,92 €	98%
023	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			- €		4 407 856,85 €	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	944 720,69 €	1 802 552,58	857 831,89	91%	1 200 000,00	150%
Dépenses de fonctionnement		57 226 081,94 €	55 289 213,73 €	- 1 936 868,21 €	-3%	60 324 993,77 €	92%

2.1. Charges de personnel (chapitre 012)

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	297 661,21	284 306,48	-13 354,73	-4,5%	284 890,00	100%
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	380 691,20	383 607,00	2 915,80	0,8%	385 249,00	100%
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	92 004,00	87 562,00	-4 442,00	-4,8%	90 084,00	97%
6336 COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	273 982,00	260 920,00	-13 062,00	-4,8%	264 939,00	98%
64111 REMUNERATION PRINCIPALE	12 887 373,18	11 524 161,52	-1 363 211,66	-10,6%	11 533 039,00	100%
64112 NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	938 654,46	862 191,63	-76 462,83	-8,1%	867 778,00	99%
64118 AUTRES INDEMNITES	2 902 558,34	2 824 622,36	-77 935,98	-2,7%	2 829 422,00	100%
64131 REMUNERATIONS NON TITULAIRES	5 512 971,92	5 998 742,26	485 770,34	8,8%	6 003 857,00	100%
64162 EMPLOIS D'AVENIR	106 134,72	52 723,38	-53 411,34	-50,3%	58 237,00	91%
6417 REMUNERATIONS DES APPRENTIS	50 882,19	76 882,58	26 000,39	51,1%	77 460,00	99%
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	3 907 816,00	3 631 323,34	-276 492,66	-7,1%	3 637 978,00	100%
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	4 414 159,53	3 988 919,22	-425 240,31	-9,6%	3 999 600,00	100%
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	350,98	0,00	-350,98	-100,0%	324,00	0%
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	426 274,34	371 259,60	-55 014,74	-12,9%	374 065,00	99%
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	57 911,21	54 788,07	-3 123,14	-5,4%	56 969,00	96%
64731 VERSEES DIRECTEMENT	245 023,08	310 714,02	65 690,94	26,8%	312 300,00	99%
6475 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	77 676,88	45 537,53	-32 139,35	-41,4%	76 550,00	59%
6488 AUTRES CHARGES	2 476,09	0,00	-2 476,09	-100,0%	0,00	
Total Chapitre	32 574 601,33 €	30 758 260,99 €	- 1 816 340,34 €	-5,6%	30 852 741,00 €	100%

A l'instar des autres communes, les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses en fonctionnement : elles totalisent un peu plus de 30,7 M €, soit près de 55% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de personnel baissent de 1.8 M€ entre 2017 et 2018 en raison :

- du transfert des équipements culturels et sportifs en 2018 à l'EPT (-2,2 M€) ;
- de l'augmentation due au glissement vieillesse technicité (GVT) et des mesures nationales ayant un impact sur la masse salariale (PPCR) ;
- d'efforts importants de maîtrise de la masse salariale (réduction des heures supplémentaires notamment).

2.2. Charges à caractère général (chapitre 011)

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
6042 ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	2 629 852,00	2 548 178,17	-81 673,83	-3,1%	2 792 981,40	91%
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	417 988,92	380 000,00	-37 988,92	-9,1%	470 000,00	81%
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	989 737,20	925 601,24	-64 135,96	-6,5%	1 140 000,00	81%
60613 CHAUFFAGE URBAIN	700 243,41	691 577,75	-8 665,66	-1,2%	650 000,00	106%
60621 COMBUSTIBLES	120 527,44	157 267,25	36 739,81	30,5%	130 236,00	121%
60622 CARBURANTS	176 362,45	204 994,13	28 631,68	16,2%	197 000,00	104%
60623 ALIMENTATION	169 857,05	163 602,63	-6 254,42	-3,7%	162 300,00	101%
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	559 084,29	431 022,90	-128 061,39	-22,9%	473 585,00	91%
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	97 630,48	100 896,48	3 266,00	3,3%	99 400,00	102%
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	126 839,15	102 127,72	-24 711,43	-19,5%	123 209,00	83%
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	145 633,37	150 324,08	4 690,71	3,2%	173 500,00	87%
60636 VETEMENTS DE TRAVAIL	52 000,50	59 440,27	7 439,77	14,3%	63 500,00	94%
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	68 441,91	57 917,50	-10 524,41	-15,4%	57 700,00	100%
6065 LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	49 205,42	7 708,81	-41 496,61	-84,3%	10 472,00	74%
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	182 597,22	207 349,50	24 752,28	13,6%	202 640,60	102%
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	27 211,26	16 367,44	-10 843,82	-39,9%	9 748,00	168%
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	45 184,18	1 149,30	-44 034,88	-97,5%	0,00	
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	167 285,25	184 086,15	16 800,90	10,0%	205 100,00	90%
6135 LOCATIONS MOBILIERES	216 598,57	238 081,77	21 483,20	9,9%	204 706,00	116%
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	56 886,08	53 356,54	-3 529,54	-6,2%	91 490,00	58%
61521 TERRAINS	26 222,40	33 835,00	7 612,60	29,0%	32 600,00	104%
615221 BATIMENTS PUBLICS	307 239,39	262 282,50	-44 956,89	-14,6%	285 000,00	92%
615231 VOIRIES	568 434,18	561 875,77	-6 558,41	-1,2%	594 500,00	95%
61524 BOIS ET FORETS	115 616,40	45 178,29	-70 438,11	-60,9%	110 000,00	41%
61551 MATERIEL ROULANT	80 068,60	99 669,59	19 600,99	24,5%	108 000,00	92%
61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	60 607,12	47 398,68	-13 208,44	-21,8%	56 000,00	85%
6156 MAINTENANCE	300 708,08	351 899,67	51 191,59	17,0%	398 757,00	88%
6161 MULTIRISQUES	190 783,53	190 847,53	64,00	0,0%	201 800,00	95%
617 ETUDES ET RECHERCHES	33 287,05	16 248,00	-17 039,05	-51,2%	32 748,00	50%
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	39 573,25	34 506,52	-5 066,73	-12,8%	38 853,00	89%
6184 VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	133 659,98	128 798,01	-4 861,97	-3,6%	153 692,00	84%
6185 FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	3 105,35	2 489,10	-616,25	-19,8%	4 000,00	62%
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	38 464,27	40 691,55	2 227,28	5,8%	35 175,00	116%
6226 HONORAIRES	78 985,68	100 586,04	21 600,36	27,3%	96 055,00	105%
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	71 065,07	79 669,40	8 604,33	12,1%	87 000,00	92%
6228 DIVERS	2 820,93	1 886,15	-934,78	-33,1%	2 000,00	94%
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	68 223,36	99 898,04	31 674,68	46,4%	74 823,48	134%
6232 FETES ET CEREMONIES	83 607,24	55 622,48	-27 984,76	-33,5%	68 900,00	81%
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	177 201,71	138 441,47	-38 760,24	-21,9%	140 269,00	99%
6237 PUBLICATIONS	95 322,03	91 923,43	-3 398,60	-3,6%	92 000,00	100%
6238 DIVERS	32 934,24	27 805,14	-5 129,10	-15,6%	27 400,00	101%
6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	70 793,06	76 528,73	5 735,67	8,1%	95 490,00	80%
6248 DIVERS	25 459,63	0,00	-25 459,63	-100,0%	7 700,00	0%
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	42 989,28	28 469,24	-14 520,04	-33,8%	41 073,00	69%
6255 FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 671,98	0,00	-1 671,98	-100,0%	0,00	
6257 RECEPTIONS	475,00	227,20	-247,80	-52,2%	500,00	45%
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	116 753,02	98 138,10	-18 614,92	-15,9%	107 000,00	92%
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	235 139,84	245 387,84	10 248,00	4,4%	248 996,00	99%
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 156,38	1 850,01	693,63	60,0%	1 500,00	123%
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	53 851,53	37 558,99	-16 292,54	-30,3%	38 780,00	97%
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	8 020,44	0,00	-8 020,44	-100,0%	0,00	
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	32 515,52	27 127,40	-5 388,12	-16,6%	31 000,00	88%
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 232,38	19 778,27	-454,11	-2,2%	20 000,00	99%
63512 TAXES FONCIERES	47 318,65	2 647,48	-44 671,17	-94,4%	65 000,00	4%
63513 AUTRES IMPOTS LOCAUX	4 302,00	7 820,00	3 518,00	81,8%	1 545,00	506%
6355 TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	660,04	3 133,80	2 473,76	374,8%	1 900,00	165%
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	2 335,02	2 847,51	512,49	21,9%	4 400,00	65%
Total Chapitre	10 170 769,78 €	9 644 116,56 €	- 526 653,22 €	-5,2%	10 562 024,48 €	91%

Les charges à caractère général représentent près de 18% des dépenses de fonctionnement, soit un peu plus de 9.6 M € en 2018. Elles sont en nette diminution : - 526 k € entre 2017 et 2018.

Cette diminution provient :

- d'une part, des dépenses transférées à l'EPT pour la gestion des équipements culturels et sportifs transférés en 2018 (-402 k€) : c'est en effet désormais l'établissement public territorial qui exerce la compétence et assume les charges afférentes. Par souci d'assurer la continuité du service public, la ville continue à assumer certaines dépenses transférées qui sont refacturées à l'EPT dans le cadre des conventions de prestations de services.

- d'autre part, d'un effort important des services pour réaliser toutes les économies de gestion pour 124 k€ (mutualisations, optimisation des marchés publics, évaluation des politiques publiques...).

2.3. Charges de gestion courante (subventions, participations, élus) (chapitre 65)

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
6521 DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	226 700,00	0,00	-226 700,00	-100,0%	0,00	
6531 IMDEMNITES	303 386,25	304 483,96	1 097,71	0,4%	300 000,00	101%
6532 FRAIS DE MISSION	0,00	43,65	43,65		1 000,00	4%
6533 COTISATIONS DE RETRAITE	21 101,60	20 885,63	-215,97	-1,0%	19 900,00	105%
6535 FORMATION	25 241,00	20 505,00	-4 736,00	-18,8%	25 000,00	82%
6536 FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	0,00	87,10	87,10		0,00	
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	138 297,33	109 403,08	-28 894,25	-20,9%	110 000,00	99%
6542 CREANCES ETEINTES	6 707,25	9 309,62	2 602,37	38,8%	8 000,00	116%
6553 SERVICE D'INCENDIE	598 460,30	620 377,57	21 917,27	3,7%	650 000,00	95%
65541 CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMPENSATION DES CHAR	1 391 908,94	5 492 576,43	4 100 667,49	294,6%	5 418 207,44	101%
65548 AUTRES CONTRIBUTIONS	461 042,53	49 953,55	-411 088,98	-89,2%	30 800,00	162%
6558 AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	0,00	0,00	0,00		1 700,00	0%
657348 AUTRES COMMUNES	54 428,00	49 008,00	-5 420,00	-10,0%	48 140,00	102%
657358 AUTRES GROUPEMENTS	86 000,00	0,00	-86 000,00	-100,0%	32 000,00	0%
657362 CCAS	1 303 300,00	1 350 071,00	46 771,00	3,6%	1 350 071,00	100%
65738 AUTRES ORGANISMES PUBLICS	40 000,00	38 485,00	-1 515,00	-3,8%	40 000,00	96%
6574 SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	493 057,10	442 690,00	-50 367,10	-10,2%	470 200,00	94%
658 CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	56 142,89	0,00	-56 142,89	-100,0%	0,00	
65888 AUTRES	0,00	57 479,97	57 479,97		65 600,00	88%
Total Chapitre	5 205 773,19 €	8 565 359,56 €	3 359 586,37 €	64,5%	8 570 618,44 €	100%

Les charges de gestion connaissent un accroissement de 3,3 M €.

Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du fonds de compensation des charges territoriales (compte 65541) de 4,1 M€ en raison du transfert des équipements culturels et sportifs (4 M€) en 2018 ainsi que de la comptabilisation des ateliers sociolinguistiques (100K€).

En parallèle, certaines dépenses n'ont pas été reconduites en 2018 en raison du transfert à l'EPT :

- Le déficit du budget annexe (compte 6521), qui correspondait au financement du budget du théâtre,
- Les charges relatives aux autres groupements (compte 657358), qui se composaient des versements au GIP en charge de la Mission locale,
- La contribution versée au SyAGE pour la gestion de l'assainissement et de l'eau potable (compte 65548).

Le compte 658 « charges diverses de gestion courantes », correspondant aux projets jeunes, a été transféré au 65888.

2.4. Charges financières (chapitre 66)

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	871 338,91	825 112,92	-46 225,99	-5,3%	980 000,00	84%
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	-26 149,90	-22 172,87	3 977,03	-15,2%	30 000,00	-74%
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	11 551,38	7 697,21	-3 854,17	-33,4%	10 000,00	77%
6618 INTERETS DES AUTRES DETTES	13 754,85	7 604,73	-6 150,12	-44,7%	6 980,00	109%
6688 AUTRES	800,00	1 500,00	700,00	87,5%	4 000,00	38%
Total Chapitre	871 295,24 €	819 741,99 €	- 51 553,25 €	-5,9%	1 030 980,00 €	80%

Les charges financières sont en recul de 51 K€ sur un total de 819 K€.

L'année 2016 avait en effet été marquée par un faible recours à l'emprunt, de 953 K€ auprès de la Caisse d'Épargne. Même si un emprunt a été contracté en 2017, compte tenu de la faiblesse des taux, les intérêts continuent de diminuer en 2018.

2.5. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
6711 INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	6 969,92	0,00	-6 969,92	-100,0%	5 000,00	0%
6712 AMENDES FISCALES ET PENALES	431,47	0,00	-431,47	-100,0%	0,00	
6718 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTIO	3 725 748,86	0,00	-3 725 748,86	-100,0%	0,00	
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	217 451,46	52 409,05	-165 042,41	-75,9%	55 000,00	95%
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	7 000,00	7 000,00		1 000,00	700%
Total Chapitre	3 950 601,71 €	59 409,05 €	- 3 891 192,66 €	-98,5%	61 000,00 €	97%

Les charges exceptionnelles baissent de 3,9 M€ entre 2017 et 2018 en raison d'une dépense exceptionnelle en 2017 sur le compte 6718 « autres charges exceptionnelles sur opération de gestion ».

La plus grande partie de ces charges correspond à des versements à l'EPT de recettes au titre des compétences qui lui ont été transférés (compte 6718). Ces dépenses, prévues au budget primitif, permettent d'annuler des rattachements à l'exercice 2016 qui n'ont pas été soldés en 2017. Il s'agit principalement des dépenses et recettes relatives aux agents transférés au territoire Grand Orly Seine Bièvre, qui ont été comptées globalement dans le FCCT. La situation comptable est donc régularisée sur 2017 au moyen de ces dépenses qui ont leur contrepartie en recettes exceptionnelles de fonctionnement.

2.6. Atténuation de produits (chapitre 014)

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé	% évolution	Budget Total	% réalisation
739118 AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	3 508 320,00	3 639 773,00	131 453,00	3,7%	3 639 773,00	100%
Total Chapitre	3 508 320,00 €	3 639 773,00 €	131 453,00 €	3,7%	3 639 773,00 €	100%

Les versements de fiscalité correspondent au versement de la TEOM à l'EPT, depuis le transfert de la compétence « déchets ménagers et assimilés » en 2017.

3. Dépenses d'investissement :

3.1. Dépenses d'équipement : 7,4 M € ont été investis

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
2031 FRAIS D'ETUDES	44 658,00	122 047,07	77 389,07	173,3%	969 287,16	13%
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	84 138,80	74 911,26	-9 227,54	-11,0%	265 547,60	28%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 796,80 €	196 958,33 €	68 161,53 €	52,9%	1 234 834,76 €	16%
204182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 330 338,00	589 034,95	-741 303,05	-55,7%	742 800,00	79%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 330 338,00 €	589 034,95 €	- 741 303,05 €	-55,7%	742 800,00 €	79%
2111 TERRAINS NUS	13 400,00	1 173,55	-12 226,45	-91,2%	80 501,00	1%
2115 TERRAINS BATIS	582 209,16	185 133,39	-397 075,77	-68,2%	1 198 522,00	15%
2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	5 985,18	11 043,22	5 058,04	84,5%	11 203,20	99%
21318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	720 000,00	0,00	-720 000,00	-100,0%	0,00	
2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONS	2 221,58	4 887,91	2 666,33	120,0%	17 887,91	27%
2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	2 280,00	0,00	-2 280,00	-100,0%	0,00	
21533 RESEAUX CABLES	8 787,60	3 496,38	-5 291,22	-60,2%	4 000,00	87%
21538 AUTRES RESEAUX	411,97	0,00	-411,97	-100,0%	0,00	
21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	0,00	151,10	151,10		7 500,00	2%
21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	95 372,82	46 595,87	-48 776,95	-51,1%	95 863,36	49%
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	24 297,36	32 063,57	7 766,21	32,0%	31 958,03	100%
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	56 944,29	366 515,72	309 571,43	543,6%	500 773,47	73%
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	125 113,59	113 093,38	-12 020,21	-9,6%	134 494,45	84%
2184 MOBILIER	146 649,89	350 149,87	203 499,98	138,8%	494 041,93	71%
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	257 855,79	335 850,29	77 994,50	30,2%	494 456,35	68%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 041 529,23 €	1 450 154,25 €	- 591 374,98 €	-29,0%	3 071 201,70 €	47%
2313 CONSTRUCTIONS	2 202 689,28	4 345 628,25	2 142 938,97	97,3%	8 606 706,01	50%
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	754 779,34	848 367,79	93 588,45	12,4%	2 488 626,88	34%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 957 468,62 €	5 193 996,04 €	2 236 527,42 €	75,6%	11 095 332,89 €	47%
1328 AUTRES	94 000,00	0,00	-94 000,00	-100,0%	0,00	
13 - SUBVENTIONS	94 000,00 €	- €	- 94 000,00 €	-100,0%	- €	
TOTAL DES DEPENSES EQUIPEMENT	6 552 132,65 €	7 430 143,57 €	878 010,92 €	13,4%	16 144 169,35 €	46%

Les dépenses d'équipement sont en hausse en 2018 (+878K€).

Elles concernent principalement :

- Opérations majeures pluriannuelles, gérées en AP/CP :
 - Pôle administratif : 1,5 M€,
 - Médiathèque Jean Ferrat : 964 K€,
 - Groupe scolaire Anne Sylvestre : 63 K€,
 - Extension de l'école Paul Bert : 46 K€.
- Autres opérations :
 - Maison des artistes : 675 K€,
 - Aménagement de la rue du Port : 480 K€,
 - Subventions à des bailleurs sociaux (OPH, Valophis Habitat) : 447 K€,
 - Acquisitions de véhicules : 366 K€,
 - Toiture du garage au CTM Anatole France : 284 K€,
 - Travaux de peinture au groupe scolaire Saint-Exupéry : 186 K€,
 - Toiture de l'école élémentaire Condorcet B : 143 K€,
 - Marché de performance énergétique pour l'éclairage public : 128 K€,
 - Démolitions et sécurisation des terrains à Belleplace-Blandin : 102 K€,
 - Travaux sur la chaudière au groupe scolaire Berthelot : 96 K€,
 - Aménagement du 2^e étage de l'hôtel de ville : 92 K€,
 - Travaux de peinture au groupe scolaire Marc Seguin : 83 K€,
 - Acquisitions de logiciels : 73 K€,
 - Réfection de la cour d'école Berthelot : 60 K€,
 - Travaux sur le plancher de l'église Saint-Georges : 54 K€.

Les dépenses de certaines opérations, initialement prévues en 2018, ont été décalées en 2019, sans incidence sur le calendrier de l'opération, notamment concernant le pôle administratif (signature intervenue en avril 2018) et l'extension de l'école Paul-Bert (concours prévu en 2019).

La situation des autorisations de programme et des crédits de paiement est la suivante au 31 décembre 2018 :

	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018
GS ANNE SYLVESTRE	5 029 611,82	3 844 141,91	209 937,46	63 748,78
MEDIATHEQUE FERRAT	163 400,00	432 000,00	1 700 711,36	840 562,61
ECOLE PAUL BERT			76 574,12	46 067,34
POLE ADMINISTRATIF			7 788,00	1 512 672,00
TOTAL	5 193 011,82	4 276 141,91	1 995 010,94	2 463 050,73

•3.2. Autres dépenses d'investissement :

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
1641 EMPRUNTS EN EUROS	3 087 179,59	3 032 264,94	-54 914,65	-1,8%	3 200 000,00	95%
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 605,05	6 000,00	4 394,95	273,8%	3 500,00	171%
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	37 053,34	47 600,01	10 546,67	28,5%	50 000,00	95%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 125 837,98 €	3 085 864,95 €	- 39 973,03 €	-1,3%	3 253 500,00 €	95%
275 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	200,00	0,00	-200,00	-100,0%	0,00	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200,00 €	- €	- 200,00 €	-100,0%	- €	
4541 DEPENSES	89 127,36	86 089,92	-3 037,44	-3,4%	107 949,70	80%
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	89 127,36 €	86 089,92 €	- 3 037,44 €	-3,4%	107 949,70 €	80%

A l'image des charges financières, les dépenses d'emprunt (remboursement du capital) baissent de 39 K€ entre 2017 et 2018 sous l'effet d'une part, du faible recours à l'emprunt en 2016, et d'autre part, de la fin du remboursement en deux ans de l'avance de FCTVA.

4. Recettes d'investissement : la ville a comptabilisé près de 8,7M€ de recettes

Nature	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
10222 F.C.T.V.A.	1 327 648,00	1 131 726,00	-195 922,00	-14,8%	680 000,00	166%
10223 T.L.E.	79 091,64	210 594,28	131 502,64	166,3%	120 000,00	175%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 265 140,50	1 486 436,69	221 296,19	17,5%	1 486 436,69	100%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 671 880,14 €	2 828 756,97 €	156 876,83 €	5,9%	2 286 436,69 €	124%
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	330 816,00	646 906,40	566 090,40	95,5%	2 948 267,00	22%
1322 REGIONS	1 462 639,82	49 000,00	-1 413 639,82	-96,6%	399 406,00	12%
1323 DEPARTEMENTS	400 304,84	347 862,00	-52 442,84	-13,1%	417 845,00	83%
13251 GFP DE RATTACHEMENT	64 786,35	0,00	-64 786,35	-100,0%	0,00	
1328 AUTRES	1 789 812,26	344 124,44	-1 445 687,82	-80,8%	2 480 051,00	14%
1342 AMENDES DE POLICE	121 567,00	154 808,00	33 241,00	27,3%	120 000,00	129%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 169 926,27 €	1 542 700,84 €	-2 627 225,43 €	-63,0%	6 365 569,00 €	24%
1641 EMPRUNTS EN EUROS	3 000 000,00	0,00	-3 000 000,00	-100,0%	4 672 585,87	0%
16441 OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00		0,00	
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	9 059,14	9 059,14		3 500,00	259%
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	94 000,00	18 000,00	-76 000,00	-80,9%	0,00	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 094 000,00 €	4 027 059,14 €	933 059,14 €	30,2%	4 676 085,87 €	86%
2184 MOBILIER	590,04	0,00	-590,04	-100,0%	0,00	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	590,04 €	- €	-590,04 €	-100,0%	- €	
275 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	3 800,00	3 800,00		0,00	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	3 800,00 €	3 800,00 €		- €	
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00		900 474,00	0%
024 - PRODUITS DES CESSIONS	- €	- €	- €		900 474,00 €	0%
4542 RECETTES	63 355,64	52 032,52	-11 323,12	-17,9%	100 000,00	52%
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	63 355,64 €	52 032,52 €	-11 323,12 €	-17,9%	100 000,00 €	52%
TOTAL DES RECETTES REELLES	9 999 752,09 €	8 454 349,47 €	-1 545 402,62 €	-15,5%	14 328 565,56 €	59%

Les principales subventions d'investissement perçues en 2018 sont les suivantes :

- Etat :
 - 270 K€ pour l'extension de l'école Paul-Bert (DPV),
 - 233K€ pour le déploiement de la vidéoprotection (FIPD),
 - 39K€ pour les collections et équipements de la médiathèque Jean-Ferrat (DRAC).
- Département :
 - 250 K€ pour la médiathèque Jean-Ferrat,
 - 74 K€ pour la Maison des Artistes Frida-Kahlo,
 - 23 K€ pour la renaturation des berges de l'Yerres.
- Agence de l'Eau : 68 k€ pour la renaturation des berges de l'Yerres ;
- Région : 49K€ pour une subvention exceptionnelle suite aux inondations.

Les recettes d'emprunt représentent 4 M€. En décembre 2018, un prêt de 4M € a en effet été souscrit auprès de la Société générale à taux variable pour couvrir le besoin de financement des opérations d'investissement.